

Entrepreneurs d'avenir

Première Grands groupes, petites entreprises (ETI, PME, TPE) et entreprises sociales au coude à coude, les "Entrepreneurs d'avenir" ont tenu leur premier parlement régional. Ou quand on veut, on peut « *faire progresser la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (RSE)* ».

SOUTENUS PAR GENERALI, L'ADEME, LA DIRECCTE, LA CAISSE D'EPARGNE Rhône-Alpes, Seb et la Ville de Lyon, les Entrepreneurs d'avenir (près de 300 dans la région) partagent des convictions et de bonnes pratiques qu'ils souhaitent propager auprès de leurs pairs, de leurs clients et des pouvoirs publics. Parmi eux, on trouve pêle-mêle Habitat et Humanisme, Lyon Parc Auto, Canevaflor, Outilacier .. Des hommes et des femmes qui, chacun à travers le prisme de leur activité, sont convaincus que l'on peut construire, habiter et vivre autrement : en favorisant notamment la mixité intergénérationnelle ; repenser les dépla-

cements urbains par la mixité des modes de transports (Lyon fait partie des bons élèves) ; consommer autrement et donner du sens à ses achats : en privilégiant les circuits courts (et à Lyon, les commerçants labellisés "Ville équitable et durable") ; investir l'économie positive : en ayant recours à la finance patiente, « celle qui va au-delà des 15 % reversés annuellement aux actionnaires et qui partage la richesse financière avec le capital humain », innover pour changer les mentalités...

La Ville aussi

Hôte des Entrepreneurs d'avenir - le parlement était accueilli à l'Hôtel de Ville - la Ville de Lyon peut

aussi se considérer des leurs : pour son action en faveur du développement durable et de l'économie sociale et solidaire, le titre Territoire de commerce équitable - Max Havelaar a été remis à Françoise Rivoire, Adjointe au maire en charge de cette délégation.

